

Compte rendu de réunion – action du groupe des 9 du pays d’Aubagne pilotée par le CCFD Terre Solidaire concernant la mise en œuvre d’une délibération sur la question des paradis fiscaux

Mairie de Roquevaire 19 novembre 2012 - 14h-15h 30

Présents

Tabalé solidarité France Afrique, Alain Simoncini et Jean-Claude Viodé

Peuples solidaires pays d’Aubagne, Sylvie Coulmier et Evelyne

CCFD Terre solidaire secteur Garlaban, Hélène Fauvelle et Jean-François Tronchon

Agglo Consommateurs solidaires (ACS), Christiane Clavel

Com’etik, Anne Beuzin et matthieu Volle

Excusées

ATTAC, pays d’Aubagne, Annick Escoffier

Casa-Tana, Cécile Caussanel

Chasaadd France, Annick Guimezanes et Jérôme Laplane

L’association Kassumay ne peut poursuivre son action avec nous suite au départ de son principal dirigeant en région Rhône-Alpes

Réunion présidée par Frédéric Rays, premier adjoint de la commune de Roquevaire chargé des finances avec la participation de François Michel Lambert député des Bouches du Rhône et son attaché parlementaire Hispa Dorian et avec la présence en cours de débat de Monique Ravel adjointe à la culture. Avant notre départ, Yves Mesnard maire de Roquevaire vient nous saluer

Cette réunion fait suite aux courriers transmis en 2011 à plusieurs collectivités locales du pays d’Aubagne plus le Conseil Régional PACA sur la base de contacts personnels au sein de nos associations. Elle a été précédée de deux réunions de travail en mairie suite à une première réponse favorable de la commune de Roquevaire vis-à-vis de notre démarche

Frédéric Rays nous explique le retard pris dans la réponse de la commune du fait des lourdeurs administratives (introduction d’un contrôle supplémentaire) et des difficultés qu’ont les collectivités locales pour le bouclage de leur budget.

Il estime que c’est une des raisons de l’absence de réponse d’autres collectivités encore plus touchées que Roquevaire par les difficultés de financement de leur projet avec pour certaines l’impossibilité de faire appel au marché financier.

Aujourd’hui, il est en mesure de nous préciser qu’une délibération sera prise au moment du débat budgétaire en février 2013. Le texte de cette délibération devrait nous être communiqué début janvier 2013

Jean-François rappelle l’objectif poursuivi et l’effet de levier que pourra représenter l’initiative prise par Roquevaire afin que les collectivités des Bouches du Rhône s’emparent concrètement de cette question. Plusieurs membres de nos associations reprendront contact avec certaines collectivités avec lesquels nous avons des liens forts uniquement après avoir en main le projet de délibération.

Alain prend acte des difficultés des collectivités locales. Il précise que notre action s'inscrit dans un objectif réaliste qui ne peut être (hélas bien sûr) l'éradication immédiate des paradis fiscaux mais tenter de réduire l'évasion fiscale en considérant que, récupérer 20% des sommes détournées permettrait de satisfaire aux Objectifs du Millénaire pour le Développement 2000-2015 qui accusent un retard coupable dans leur réalisation. Il s'agit d'avancer à petit pas, à notre niveau, sur des actions bien concrètes tant au niveau de nos collectivités que pour nous personnellement au sein de nos associations et vis-à-vis de nos partenaires. Nous comprenons aussi l'urgence pour les collectivités de la création et du fonctionnement d'une banque nationale d'investissement.

Un vaste débat est lancé autour de la nécessité d'une certaine « éthique » (ce n'est peut-être pas le bon mot mais il a été employé plusieurs fois) à mettre en place au niveau des marchés publics et cela passe par des décisions de la part des élus pour encadrer l'attribution des marchés en se donnant la possibilité d'exclure les organismes financiers et sociétés qui utilisent des paradis fiscaux. Face à une gestion financière opaque (parfois c'est nous qui informons salariés, certains actionnaires sur ces pratiques d'évasion fiscale !!), la transparence des flux financiers exigées avant l'attribution d'un marché est une première étape qui nous semble un minimum à mettre en place.

Les dérives du système actuel dont nos collectivités souffrent aujourd'hui (marché attribué à une société ayant un siège fictif en France, emprunts toxiques..) sont là pour nous conforter dans notre démarche.

Nous rappelons aussi que sur les sommes enjeux (1 000 milliards – 800 concernant les pays développés et 200 pour les pays du sud les plus pauvres) sont énormes et notre ambition est de se donner des moyens concrets pour réduire cette masse financière qui sort de nos économies et agissent contre le développement de nos pays. Certes, c'est une situation nationale et mondiale maintenant connue (intolérable et scandaleuse du côté de nos partenaires du sud qui font preuve de beaucoup d'initiatives pour assurer leur développement).

En fin de réunion, un consensus apparaît pour qu'au moins dans les nouvelles structures en cours d'élaboration par l'Etat (banque nationale d'investissement – EPCI pour la région marseillaise.....) cette question soit prise en compte dès la conception des projets.

Nous remercions Frédéric Rays pour sa détermination et la délibération sera une petite pierre posée (la première dans notre territoire des Bouches du Rhône). Nous agissons et agissons pour que d'autres pierres soient posées sur ce même territoire. Alain nous rappelle que, pour être efficace, notre action de citoyens doit travailler 3 champs: le politique, le juridique et comme le montre le cheminement de Roquevaire l'économique.

François Michel Lambert entend soutenir notre démarche et se met à notre disposition pour une communication forte dès que nous le souhaiterons avec la ville de Roquevaire. Il évoquera notre préoccupation après de différentes instances qu'il doit rencontrer prochainement (Préfet, autres députés etc.)

Mise à jour le 26 novembre 2012

Jean-François Tronchon